

Confrérie des Saints Fabien et Sébastien au Landeron

Fête annuelle du 21 janvier 2018

Le Président, Maurice Perroset, déclare l'assemblée ordinaire annuelle ouverte à 11h10.

Salutations

Le Président souhaite la bienvenue à tous les confrères présents, externes et landeronnais, et les remercie d'être venus à cette assemblée annuelle et profite encore pour souhaiter à tous une très bonne et heureuse année 2018.

Le prédicateur du jour et curé du Landeron, Blaise Ngandu, provenant des Abruzzes, est remercié ainsi que Paul Frochaux, notre confrère, toujours fidèle au poste. Nos confrères Yves Guenod et François Perroset sont également remerciés pour leur participation au service de l'Autel.

Ordre du jour

- 1 Excusés
- 2 Procès-verbal de l'assemblée 2017
- 3 Nécrologie
- 4 Repris
- 5 Comité informations
- 6 Comptes 2017 et décharge au Maître
- 7 Démission et nomination
- 8 Divers

1 Excusés

Sont excusés : Nicolas Frochaux
Sébastien et François Frochaux
Patrick Di Lenardo
François Frochaux
Yves Muriset en Belgique
Raymond Bellenot
Laurent Perroset
Alexandre Ruedin et ses fils Serge et Raphael
Clément Quellet
Olivier Ruedin

2 Procès verbal de l'assemblée du 22 janvier 2017

Ce PV est accepté sans commentaires. Remerciements au secrétaire.

3 Nécrologie

En 2017 quatre confrères qui nous ont quittés.

- Fin mai Ruedin Michel Joseph fils de Jean né le 6 juin 1920, notre doyen décédé à Buenos Aires.
- Au tout début d'août c'est Antoine Frochaux fils de Marius qui décède tristement.
- 17.8.2017 décède René Quellet, né le 4 août 1931, notre fameux « mime » Maître en 1988 il nous a laissé un procès-verbal d'anticipation très humoristique.
- 4.12.2017 : Henri Quellet né le 17 mai 1933 fidèle membre et un grand musicien de fanfare.

4 Repris

- Ruedin Christian Gilbert, né le 31.3.1967, fils de Bernard
- Ruedin Dewi, né le 1.01.1986 fils de Michel
- Muriset Emilien Rémy, né le 30.8.1999, fils de Fabien
- Gicot Charles, né le 8.1.2000, fils de Pierre-Michel

Les candidats sont acceptés par applaudissement.

Christian Ruedin et Charles Gicot s'expriment pour exprimer leurs motivations à entrer dans la Confrérie : maintenir le contact avec les origines et perpétuer la tradition sont les moteurs qui les animent.

5 Comité

- Les armoiries de la salle de la question au château n'est pas vraiment en ordre ; rappel CHF 0.50 d'amende peuvent être demandés. Un rappel sera fait lors de la convocation pour la fête 2019.
- Remerciements à Paul Frochoux pour l'organisation de la visite de la Cathédrale de Fribourg le samedi 20 janvier 2018, veille de la Fête. Jean-Marc Frochoux le chauffeur du bus est également remercié pour avoir offert ses services.
- Etiquettes du vin de la Confrérie : soucis d'impression, mais la question de maintenir la commande est encore ouverte au vu du peu d'enthousiasme des confrères.
- Numérisation des archives : en cours. En 2018 4 documents plus délicats seront numérisés, devis demandé.
- Réseaux sociaux : François Perroset se propose pour créer une page Facebook
- Le comité confirme à Claude Pascal Ruedin que le cahier de Madame Nosedaz fait bien partie des archives et se trouve sur le site de la confrérie.

6 Comptes 2016 et décharge au Maître

Le secrétaire-caissier dévoile les comptes 2017 qui se soldent par un déficit de CHF 593.05. Des frais de numérisation, une quête moins généreuse et une maigre vente des vins aux confrères expliquent ce résultat.

Les comptes sont acceptés par l'assemblée.

7 Démissions - Nominations

Maître

Selon la tradition le maître en charge est démissionnaire.

Michel Ruedin (fils de Bernard) accepte de donner sa démission, François Quellet lui remet la chaîne d'ancien maître.

François Quellet devient le troisième maître des clefs et rejoint les confrères

Christian Quellet né le 10.3.1958 (fils de René) est élu à l'unanimité moins sa voix
Le prochain sur la liste est Guy Bellenot, suivi de Jean-Marc Frochaux.

Discours du Maître :

Après 41 ans ce moment tant espéré est arrivé. Les mots associés à cette nomination sont : amitié, histoire et tradition, rite, église, village et protocole.

Le nouveau maître va œuvrer dans la continuité, car ceci est précieux, il demande à tous de soigner ces valeurs.

Domestiques

Une clarification pour commencer : le domestique est nommé pour 2 fêtes.

Le nouveau domestique, Daniel Ruedin (né le 1.7.1991), il est élu pour 2 ans, il accepte sa charge.

8 Modification des statuts

Le projet de modification est relu.

La lettre de François Frochaux est lue à l'assemblée.

La loi fédérale de 2013 sur le droit du nom est lue.

Quelques confrères prennent la parole et expriment leur opinion, puis on procède aux votes.

Le projet est accepté par 46 oui et une abstention.

Une précision est apportée, les Antoine sont actuellement sous se régime de filiation.

9 550^{ème} anniversaire en 2021

La proposition est de s'inspirer de qui avait été fait pour le 525^{ème} anniversaire, soit inviter : les épouses, les enfants, les religieux, les politiques.

La commémoration avait alors coûté environ CHF 11'000.00 et avait généré un déficit de CHF 1'000.00 pour la Confrérie.

Le principe de mettre sur pied est accepté par votation.

Yves Ruedin se propose de faire partie du comité qui devra être mis sur pied pour l'occasion, le comité actuel de la Confrérie ne pouvant officier de tous les côtés.

10 Divers

Corporation de St Maurice :

Fondée en 1868, elle fête donc en 2018 son 150^{ème} anniversaire. Pour cette occasion, la Corporation organise une journée pendant laquelle 150 arbres seront plantés. Un courrier sera envoyé aux membres ainsi qu'aux membres des Confréries.

Nous sommes tous les bienvenus et la participation de chacun sera appréciée.

Bâtiments religieux de la commune :

L'objectif de collecte est atteint, CHF 425'000.00 ont été récoltés par des dons divers ainsi que la participation de la Loterie Romande, la Confédération, le canton, ..)

Le conseil de Paroisse remercie chacun des donateurs.

André Ruedin précise que le repas a augmenté afin d'absorber les frais qui vont plutôt en augmentation qu'en diminution (exemple frais bannière en 2018)

Le cortège est annoncé pour clôturer la séance qui prend fin à 12h40.

Fait à Lussy-sur-Morges, octobre 2018

Pierre-Michel Gicot
Secrétaire - Trésorier